





A l'attention de Madame la Ministre de l'Education Nationale

Bourg en Bresse, le mardi 12 avril 2016

Objet: demande d'audience

Madame la Ministre,

Le Collectif intersyndical contre la vie chère du Pays de Gex sollicite une entrevue auprès de vos services afin d'attirer votre attention sur la dégradation du pouvoir d'achat et des conditions de vie des fonctionnaires d'Etat affectés dans le Pays de Gex et le bassin bellegardien (département de l'Ain).

Ce territoire fait partie du futur pôle métropolitain en constitution autour de Genève. Il est à ce titre directement impacté par le niveau de vie de cette métropole suisse, 2^{ème} ville la plus chère du monde. Le Pays de Gex est ainsi l'arrondissement dans lequel le revenu médian est le plus élevé de France, ce qui s'explique notamment par le fait que 59 % des actifs ont un emploi en Suisse voisine. Ces revenus élevés ne concernent pourtant qu'une partie des habitants, dans la mesure où les travailleurs sur le territoire français perçoivent des salaires 2, 3 voire 4 fois inférieurs. Ainsi nos territoires se caractérisent par de très fortes inégalités socio-économiques.

En ce qui concerne la Fonction Publique, les revenus des agents de l'Etat en poste dans le Pays de Gex sont inférieurs à la moyenne française. Cela peut s'expliquer en partie du fait de la faible ancienneté de ces agents affectés à un territoire peu attractif.

L'ensemble du personnel de chacune des administrations de l'Etat est ainsi composé d'une proportion « d'entrants dans le métier » très importante. Face à la faiblesse de leur pouvoir d'achat, accentuée par la cherté de la vie mesurée dans le Pays de Gex, nous assistons à un turn-over des personnels de grande ampleur, ce qui nuit à la qualité du service rendu à la population, malgré l'investissement sans faille des agents de l'Etat.

La cherté de la vie se manifeste principalement par le coût du logement excessif, premier pôle de dépense des budgets des ménages. En effet, dans le Pays de Gex, le prix de l'immobilier (dans l'ancien) est supérieur à celui mesuré dans le 6^{ème} arrondissement de Lyon, et correspond aux prix pratiqués dans la petite couronne parisienne. Ceci freine considérablement les fonctionnaires dans leur projet d'acquisition d'un logement. La norme est de vivre en colocation, dans un studio ou une chambre louée chez l'habitant, et avec plus de chance dans un logement social.

Un glissement de population s'effectue entre le Pays de Gex et le bassin bellegardien. Les salariés français du Pays de Gex sont obligés d'aller se loger sur Bellegarde et son bassin.

Pourtant, contrairement aux agglomérations lyonnaise, annécienne ou parisienne, les fonctionnaires d'Etat affectés dans ces territoires ne bénéficient d'aucune indemnité de résidence, ce qui constitue selon nous une réelle injustice sociale.

Enfin, alors que certains employeurs (banque, assurance, grande distribution ...) ainsi que la plupart des collectivités locales (communes, communauté de communes du Pays de Gex, conseil départemental de l'Ain) ont mis en place des primes compensatoires de vie chère pour leurs employés, l'Etat persiste lui à refuser de reconnaître la réalité de la cherté de la vie pour ses fonctionnaires, **accentuée par** le gel du point d'indice et l'augmentation de la pension civile qui ont entraîné depuis 2010 une diminution du traitement net perçu par l'ensemble des fonctionnaires français.

Nous proposons que la prime compensatoire de vie chère soit financé par la Compensation Financière Genevoise (C.F.G.). Le dispositif de la C.F.G. a été mis en place par un accord de 1973 signé entre le Canton de Genève et l'État Français. Ce dernier prévoyait que « la charge publique » pour les communes représentée par la présence de frontaliers devait être compensée par le reversement d'une partie de l'impôt prélevé à Genève, en l'occurrence 3,5 % de la masse salariale brute. Ainsi en 2014, ce sont 280 millions de Francs suisses qui ont été versés par le canton de Genève aux départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, qui en reversent à leur tour une partie aux communes impactées par le phénomène frontalier.

Il est plus qu'urgent que cette problématique soit réellement prise en compte par tous les Ministères concernés (Éducation Nationale, Logement, Fonction Publique, Finances ...), dans l'intérêt des personnels et du service public rendu à la population locale. A ce titre, nous vous demandons, Madame la Ministre, d'appuyer notre demande d'audience auprès du M. le Ministre des Finances.

Enfin, le traitement de cette problématique passe par une inspection générale interministérielle appelée de leurs vœux par les Préfectures de l'Ain et de la Haute-Savoie, afin qu'un « audit » soit réalisé sur la cherté de la vie dans le Pays de Gex (et l'ensemble du genevois français) et son impact sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires d'Etat qui y sont affectés. Nous souhaiterions que vous puissiez appuyer cette demande d'inspection générale auprès des services de M. le Premier Ministre.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame la Ministre de l'Éducation Nationale, l'expression de nos sentiments dévoués à la défense d'un service public de qualité.

Pour l'intersyndicale de l'Ain Fabrice Canet (secrétaire de l'Union Départementale de la CGT) Cécile HANSEN (co-secrétaire interrégionale Solidaire-douanes) Pascal BAUDET (secrétaire départemental de la FSU)